

1 jour

Identifier les principales obligations d'un organisme de formation (initiation)

mercredi 19 juin

mercredi 2 octobre

2019

OBJECTIFS DE FORMATION

- Respecter les principales règles applicables à l'activité d'un organisme de formation.
- Mesurer les écarts passibles de sanctions entre la réglementation et les pratiques de son organisme de formation.

PUBLIC

Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation : responsables et assistants de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique.
Alternance entre apports théoriques et pratiques.
Échanges avec les participants.

ANIMATION

Valérie Michelet, juriste, consultante à la direction Juridique de Centre Info

PROGRAMME

Maîtriser les obligations liées à la déclaration d'activité d'un organisme de formation

- Les prestations entrant dans le champ de la FPC
- La déclaration d'activité

Maîtriser les obligations liées au fonctionnement d'un organisme de formation

- L'élaboration d'un règlement intérieur
- La publicité
- Les informations obligatoires relatives aux formateurs
- Les obligations comptables et le bilan pédagogique et financier

Maîtriser les obligations liées à la vente d'une prestation de formation

- La contractualisation de la vente d'une prestation de formation et la facturation
- La délivrance d'attestations
- L'évaluation

Connaître les modalités du contrôle de l'activité d'un organisme de formation

- La qualité des actions de formation
- L'objet du contrôle administratif et financier
- Les sanctions en cas de non-respect des obligations

A l'issue de la formation

Évaluation de la formation par les stagiaires.

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Centre Inffo
01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-inffo.fr
www.centre-inffo.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex